

Service national d'évaluation infirmière

Rapport annuel 2024-2025



Des évaluations fiables. Des avenirs meilleurs.



À propos de SNEI

Le Service national d'évaluation des soins infirmiers (SNEI) est un organisme sans but lucratif dont font partie 18 organismes de réglementation des soins infirmiers du Canada.

Nous offrons un service d'accréditation des titres de compétences des diplômées et diplômés internationaux en soins infirmiers (DISI) qui souhaitent exercer la profession au Canada. Notre travail consiste d'abord à recueillir et à authentifier les documents requis afin d'obtenir un permis pour exercer la profession infirmière et à évaluer la formation acquise à l'étranger des candidats et candidates. Par la suite, nous transmettons de l'information exacte et vérifiée aux organismes de réglementation de la profession infirmière, qui peuvent ainsi prendre des décisions éclairées dans l'évaluation des demandes de permis. Nos rapports sont acceptés par l'ensemble des organismes de réglementation au pays (à l'exception de ceux du Québec et des territoires).

Travaillant depuis une décennie auprès des DISI et des organismes de réglementation, le SNEI s'est fermement établi comme un service de confiance en évaluation des titres de compétences pour les DISI qui souhaitent obtenir leur permis en vue d'une carrière au Canada.

Notre vision

Le SNEI représente la norme d'excellence la plus élevée en matière d'authentification des titres de compétences et d'évaluation des formations en soins infirmiers acquises à l'étranger, et il offre un service de la plus haute qualité.

Notre mission

Offrir aux DISI qui souhaitent exercer la profession infirmière au Canada un guichet unique pour amorcer leurs démarches.

Nos valeurs

- · Qualité des services
- Transparence
- · Proactivité et innovation
- · Équité, diversité et inclusion
- · Collaboration et imputabilité





Message de la présidente du conseil d'administration et du directeur général

Au cours de la dernière année, le SNEI a traversé une grande période de transition avec le départ à la retraite de notre directrice générale. Ce changement a donné lieu à une occasion importante de réfléchir à la position du SNEI au sein du contexte plus vaste des soins de santé et de la réglementation. La transition nous a permis de nous pencher sur notre service, de réaffirmer notre mandat d'offrir un service d'accréditation pancanadien aux diplômées et diplômés internationaux en soins infirmiers (DISI) qui souhaitent obtenir un permis d'exercice au Canada et d'explorer de nouvelles orientations pour mieux répondre aux besoins de nos parties prenantes.

Nous avons continué à faire progresser les principales priorités énoncées dans notre plan stratégique 2023-2026.

Le déploiement à l'échelle nationale du Service accéléré, qui est maintenant offert dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada*, constitue un jalon important. Ce service offre aux DISI un processus d'accréditation rapide, simple et sûr; les DISI obtiennent un rapport consultatif du SNEI en cinq jours (ou moins) et à moindre coût. Bien que ce rapport fournisse aux organismes de réglementation des informations à jour, de qualité et fiables, nous continuons d'améliorer le service pour nous assurer que les organismes disposent de toutes les données pertinentes pour étayer leurs décisions relatives à l'attribution d'un permis d'exercice.

Le développement de notre propre portail à l'intention des demandeurs représente une autre de nos initiatives, qui est sur le point d'être terminée. Conçue et mise au point à l'interne, cette plateforme sera bientôt achevée en étroite consultation avec les organismes de réglementation. Elle tentera de répondre aux besoins des administrations tout en améliorant considérablement l'expérience des demandeurs. Le portail vise non seulement à accroître la fonctionnalité et la transparence, mais aussi à réduire les irritants dans les premières étapes du processus d'obtention du permis. Nous en sommes actuellement aux dernières étapes de la consultation avec les organismes de réglementation. Nous veillons à ce qu'ils comprennent toutes les fonctionnalités d'interface utilisateur nécessaires pour soutenir efficacement leurs activités. Nous avons hâte au lancement officiel, qui aura lieu prochainement!

* à l'exception de ceux du Québec et des territoires





Message de la présidente du conseil d'administration et du directeur général

Le SNEI a également élargi ses partenariats cette année. Outre notre collaboration de longue date avec TruMerit, le SNEI s'est associé à l'entreprise Canadian Educational Services (CES), qui est notre deuxième fournisseur d'évaluations des formations. Cette diversification renforce la fiabilité de notre modèle de service et contribue à atténuer le risque opérationnel, ce qui profite à la fois aux organismes de réglementation et aux DISI.

Ce fut une année productive et enrichissante. Bien qu'il soit agréable de s'arrêter et de réfléchir aux réalisations de l'équipe du SNEI, c'est encore plus excitant de songer aux possibilités qui s'offriront à nous. Nous sommes conscients qu'il reste encore du travail à faire, mais nous sommes fiers des progrès accomplis et nous restons concentrés sur la mise en place d'un système d'accréditation efficace, transparent et adapté aux besoins changeants de nos parties prenantes.

Restez à l'affût!

Sincères salutations,



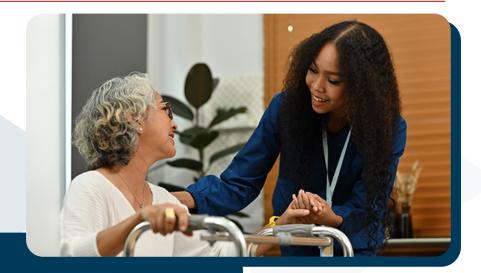
Cathy McIntyre
présidente du conseil
d'administration par intérim



Ken Alger directeur général par intérim

Faits saillants







Service accéléré

Tous les organismes de réglementation du Canada* bénéficient désormais du service accéléré!

Cette réalisation représente un grand pas en avant pour le SNEI. Nous avons rationalisé le processus d'évaluation pour l'attribution d'un permis d'exercice et réaffirmé notre engagement envers l'excellence et l'amélioration continue.

Forts de ce succès, nous nous sommes concentrés sur le renforcement et l'affinement de l'offre. Nous collaborons activement avec les organismes de réglementation afin de comprendre leurs besoins en constante évolution et nous adaptons les résultats afin de fournir le niveau de détail approprié pour la prise de décisions relatives à la délivrance d'un permis. Les améliorations en cours comprennent des rapports plus clairs et plus personnalisés et une meilleure harmonisation avec les normes réglementaires.

En adoptant de telles mesures, le SNEI veille à ce que le Service accéléré soit encore plus utile pour les organismes de réglementation tout en préservant l'équité, la transparence et la fiabilité pour les DISI.

Au cours de l'exercice 2024-2025, le Service accéléré a nécessité 2.4 mois comparativement à 5 mois pour le Service régulier.

> * à l'exception de ceux du Québec et des territoires



Faits saillants





Développement du portail des demandeurs

Le SNEI se prépare à lancer son propre portail sécurisé, ce qui représente une étape importante pour les organismes de réglementation et les DISI. Grâce à ce nouveau portail, les demandeurs conserveront la propriété de leurs données, qui seront stockées au Canada et communiquées aux organismes de réglementation à leur discrétion. Les consultations avec les organismes de réglementation se termineront sous peu et les rapports présentant les commentaires des DISI sont en cours d'élaboration. Nous avons hâte de vous fournir prochainement de plus amples renseignements.



Améliorations en cours

À la suite d'un changement de direction en avril, nous avons réfléchi à la fois à l'interne et à l'externe pour recalibrer le rôle du SNEI au sein de l'écosystème d'évaluation. Cette période a donné lieu à de nombreux développements favorables, notamment une augmentation de l'effectif, le renforcement des relations avec les organismes de réglementation et la création d'alliances stratégiques avec les principales parties prenantes. Grâce à ces réalisations gratifiantes, le SNEI est en bonne posture pour relever les défis à venir.



REGARD VERS L'AVENIR

Le SNEI amorce une année d'innovation et de croissance. Avec le lancement imminent du portail et les améliorations continues des services en cours, nous bâtissons un système plus solide et plus réactif qui profitera à la fois aux organismes de réglementation et aux DISI dans leur parcours vers l'obtention d'un permis d'exercice.



Données financières du SNEI

Le SNEI continue de faire preuve de solidité et de stabilité sur le plan financier. Les revenus et la rentabilité ont été supérieurs aux prévisions pour l'année 2025.

Le SNEI a clôturé l'exercice dans une solide situation financière. Les résultats témoignent à la fois d'une stabilité et d'une résilience. Les revenus pour l'exercice ont totalisé **7,4 millions de dollars** et les dépenses s'élevaient à **7,2 millions de dollars**, ce qui a donné lieu à un excédent de **239 000 \$.** Notre bilan demeure sain, avec un actif net de **14,7 millions** de dollars et un ratio de fonds de roulement de **2,84 millions de dollars**. Cette stabilité financière fournit au SNEI suffisamment de ressources pour soutenir ses activités et ses priorités stratégiques, y compris le lancement du portail, les améliorations apportées au Service accéléré et la mobilisation continue des organismes de réglementation et des DISI.

Après plusieurs années d'une demande accrue liée à la pandémie, l'organisation est revenue à un niveau d'activité plus habituel, les revenus et les dépenses s'apparentant désormais à ceux d'avant la COVID. Ces chiffres reflètent un rythme d'exploitation soutenu et démontrent la capacité de SNEI à s'adapter à des conditions changeantes tout en gérant les ressources avec minutie et en conservant un modèle durable.

Les états financiers complets de l'exercice 2024-2025 peuvent être consultés sur notre site Web.

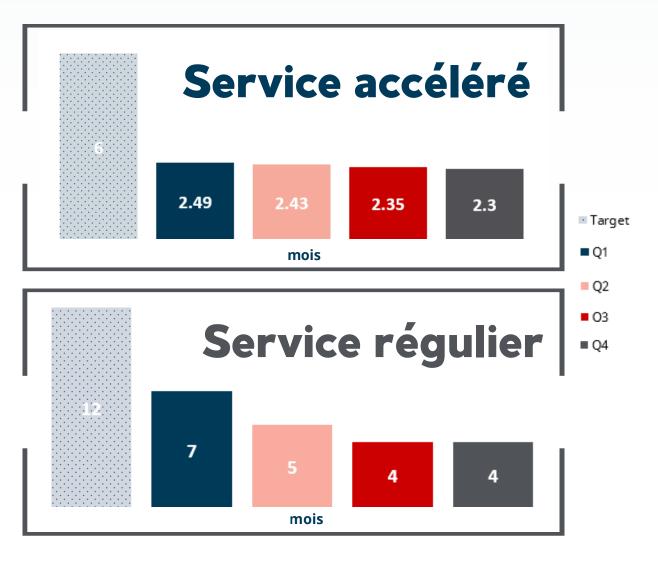


Statistiques du SNEI



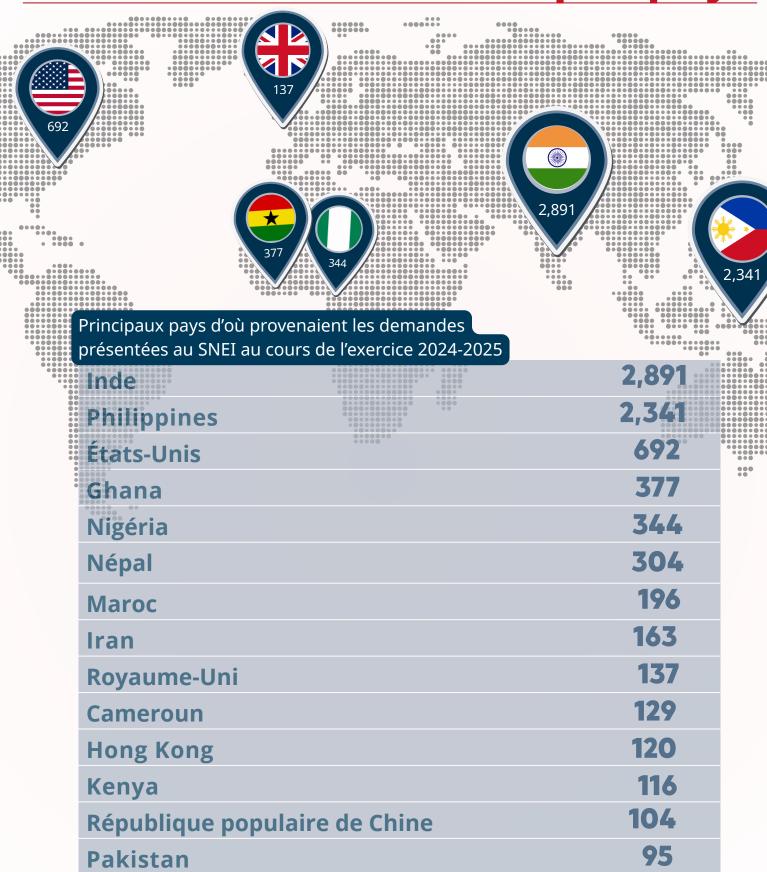
Les délais de traitement des demandes présentées au SNEI continuent de surpasser les objectifs. Le processus du Service régulier n'a duré en moyenne que 5 mois, soit moins de la moitié du délai de référence de 12 mois. Le Service accéléré a été encore plus rapide, avec une durée moyenne de **2,4 mois**, bien en deçà de son objectif de 6 mois.

Ces résultats montrent que les deux voies sont deux fois plus efficaces que ce qui était attendu, ce qui permet aux demandeurs et aux organismes de réglementation d'obtenir des résultats plus rapidement que jamais.





Demandes, par pays







Membres du SNEI

Association des infirmier(ère)s auxiliaires autorisé(e)s du Nouveau-Brunswick

Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick

British Columbia College of Nurses and Midwives

College of Licensed Practical Nurses of Alberta

College of Licensed Practical Nurses of Manitoba

College of Licensed Practical Nurses of Newfoundland & Labrador

College of Licensed Practical Nurses of Prince Edward Island

College of Licensed Practical Nurses of Saskatchewan

College of Registered Nurses of Alberta

College of Registered Nurses of Manitoba

College of Registered Nurses of Newfoundland and Labrador

College of Registered Nurses and Midwives of Prince Edward Island

College of Registered Nurses of Saskatchewan

College of Registered Psychiatric Nurses of Alberta

College of Registered Psychiatric Nurses of Manitoba

Nova Scotia College of Nursing

Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

College of Registered Psychiatric Nurses of Saskatchewan

Conseil d'administration du SNEI



Cathy McIntyre,

Présidente par intérim



Beverly Balaski,

Vice-présidente par intérim



Adam Harvey,

Représentant du public



Leah Hutt,

Représentante du public



Melissa Panton,

Administratrice membre



Ben Rempel,

Représentant du public



Jennifer Breton,

Administratrice membre



Cheryl Hamilton,

Administratrice membre



Kate Sheppard,

Administratrice membre







Siège social



téléphone sans frais: +1 (877) 215 9889



info@nnas.ca



www.nnas.ca

Service national d'evaluation infirmière Service Regus 1 Dundas Street West Suite 2500 Toronto, Ontario M5G 1Z3, Canada





